

# MON ACTU ENGAGEE

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES



AVR 2021 - N61

## L'ACTION DU MOIS

---

### Toutes et tous mobilisés pour faire libérer Ramy Shaath

Jeudi premier avril, nous organisons un webinar à destination des militants de notre mouvement en présence de Céline Lebrun Shaath, épouse du défenseur des droits humains égypto-palestinien, Ramy Shaath. L'occasion de présenter la situation de Ramy à l'heure actuelle, les avancées obtenues et la mini-campagne d'action que nous vous proposons d'ici le 5 juillet 2021 (date anniversaire des deux ans de l'arrestation de Ramy Shaath). Déjà plus de 45 groupes locaux se sont inscrits pour participer à cette campagne !

Il est encore temps de nous rejoindre, pour cela vous pouvez contacter Estelle Teurquetil à l'adresse [eteurquetil@amnesty.fr](mailto:eteurquetil@amnesty.fr)

Vous recevrez chaque semaine une newsletter vous partageant l'expérience d'autres groupes locaux et de nouvelles actions à déployer !

Ensemble nous avons 3 mois pour obtenir la libération de Ramy !



## L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

---

### 10 jours pour signer : il est encore temps d'agir



En raison des restrictions sanitaires qui ont rendu difficile le bon déroulement des 10 jours pour signer en décembre 2020, nous avons décidé de prolonger l'opération jusqu'à la fin du mois d'avril. Il est donc encore temps pour vous d'agir et de nous faire parvenir les pétitions et les messages de soutien que vous aurez réussi à collecter. Ainsi, à Gray, les militantes et militants ont pu intervenir il y a quelques temps dans le CDI d'un lycée pour présenter les cas et faire faire des cartes personnalisées aux élèves. Le groupe a aussi décorer une vitrine du centre-ville pour inciter les passants à signer les pétitions sur le site internet d'Amnesty.

### **BRAVE\* : Loan vous remercie**



Loan Torondel, un jeune défenseur des droits des migrants, aura dû attendre trois ans pour que justice soit faite. Entre 2016 et 2018, Loan était coordinateur de l'Auberge des migrants à Calais. Durant cette période, il a pu constater les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les personnes migrantes et réfugiées dans la région. Loan a documenté les abus commis par les forces de l'ordre sur ces personnes à la frontière franco-britannique. C'est ce qu'il a dénoncé dans un tweet ironique en janvier 2018. En septembre de la même année, il était condamné en diffamation. S'ensuivra une bataille juridique de trois ans. La Cour de cassation vient d'annuler cette condamnation absurde. Loan a tenu à partager ces quelques mots avec vous toutes et tous qui l'ont soutenu : « Un grand grand merci à toutes et tous pour toute votre aide sur ces trois ans de procédures... Sans vous, je n'aurais jamais pu aller jusqu'en cassation pour obtenir cette victoire finale. C'est un vrai soulagement... Beaucoup beaucoup de gens m'ont envoyé des messages de soutien. Ça n'a honnêtement pas été facile ces trois dernières années, ce soutien était réellement important pour moi. Merci ! »

### **Silence, on arme : retour sur les rassemblements de février et mars**



Du 16 février au 25 mars 2021, nous nous sommes retrouvés, organisations partenaires et militants, tous les jeudis place de la République à Paris. Pourquoi ? Pour dénoncer la complicité de la France qui continue de vendre des armes à des pays qui ne respectent ni les droits humains, ni le droit international humanitaire, notamment dans le cadre de la guerre au Yémen. Cette guerre, qualifiée de pire crise humanitaire au monde selon l'ONU, a d'ores et déjà fait plus de 250 000 victimes et entre désormais dans sa septième année. Aujourd'hui, près de 20,7 millions de Yéménites, soit 80% de la population, ont besoin d'une aide humanitaire. D'une dizaine lors de notre premier jeudi, nous étions plus d'une centaine le 25 mars, date anniversaire du conflit, aux côtés d'onze autres organisations engagées, telles que Salam for Yémen, l'ACAT, Médecins du Monde, Oxfam, Action Contre la Faim, Première Urgence Internationale, Handicap International... Tout cela n'aurait pas été possible sans le concours de nos militantes et militants qui se sont mobilisés tous les jeudis midi pendant plus d'un mois, qu'il pleuve, vente, ou neige ! Le 25 mars a marqué le point d'orgue de cette mobilisation collective. Pas seulement à Paris, mais partout en France ! Les 25 et 26 mars à Auch, Nantes, Lannion, Angers, Bayeux, en Ardèche, à Autun, Grenoble, Lyon, Marseille, Redon, Saint-Nazaire... Pancartes, banderoles et autres messages étaient de mise ! Un grand merci à toutes et à tous, continuons à nous mobiliser pour que l'omerta qui règne autour de ce sujet prenne fin, pour que la France ne se rende pas complice de crimes de guerre et, tout simplement, pour que des armes françaises ne soient pas utilisées contre des civils.

[www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/mobilises-en-region-contre-la-complicite-de-la-france](http://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/mobilises-en-region-contre-la-complicite-de-la-france)

### **Info plaidoyer : 10 ans après les printemps arabes**

Dans un contexte de reprise des manifestations du Hirak en Algérie et de risque de régression des droits en Tunisie, Amnesty International France a récemment rencontré le sous-directeur Afrique du nord du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Au cours d'un entretien très riche, nous avons évoqué les préoccupations de notre mouvement alors que vient de passer le deuxième anniversaire du Hirak et que le droit de manifester n'est toujours pas respecté en Algérie. Les arrestations arbitraires et détentions de militants pacifiques, manifestants et

journalistes se poursuivent et peuvent se solder par de lourdes condamnations. En Tunisie, la reprise de la répression depuis le début de l'année s'ajoute à l'impunité continue des forces de l'ordre et au blocage des procès lancés par l'Instance vérité et dignité, dont le travail est essentiel pour le futur du pays. En refusant de se présenter aux convocations de la justice, les forces de sécurité suspectées de violations des droits sous le régime de Ben Ali affaiblissent tout le processus de justice transitionnelle et font peser un vrai risque de retour en arrière dans le pays où les droits humains se sont le plus affirmés depuis les mouvements du Printemps arabe. Amnesty poursuivra sa mobilisation auprès de la diplomatie française et des parlementaires, afin d'accompagner au mieux le combat pour la justice et les droits dans toute la région.

## **LES BONNES NOUVELLES**

---

### **Proposition de loi « sécurité globale » : des garanties obtenues grâce à votre mobilisation**



Après les travaux de la commission mixte paritaire réunie le 29 mars dernier, la proposition de loi « sécurité globale » sera bientôt examinée par les deux chambres pour une éventuelle adoption définitive. Grâce à votre mobilisation, que ce soit dans les rues, lors des manifestations ou à travers les milliers d'interpellations que vous avez adressées à vos élus, nous avons pu défendre les droits humains. Désormais l'emploi de la reconnaissance faciale pour les images filmées par drone ou la diffusion des images des caméras piétons auprès du public sont interdits. Ces pratiques auraient représenté des atteintes disproportionnées au droit à la vie privée de tous et toutes. Malgré ces avancées, d'autres dispositions portent toujours atteinte aux droits humains : elles permettront une surveillance accrue de la population et risqueront d'entraver la diffusion d'images des violences policières. C'est pour cela que nous resterons mobilisés pour défendre toutes nos libertés, que ce soit lors du vote final de cette proposition par les deux chambres ou, si elle est adoptée, lors de l'examen qui sera fait par la suite par le Conseil Constitutionnel.

### **Relaxe pour Cédric Herrou**

En 2017, dans la vallée de la Roya, Cédric Herrou avait été condamné en appel pour avoir facilité la circulation et l'entrée irrégulières de réfugiés et de migrants. En 2020, Cédric est relaxé mais le Parquet général de Lyon a décidé de se pourvoir en cassation. Un acharnement judiciaire inquiétant pour les personnes qui célèbrent et font vivre la fraternité et la solidarité en France. Aujourd'hui, après plus de quatre ans de procédure judiciaire, Cédric Herrou vient d'être relaxé définitivement le 31 mars 2021. Une victoire pour la solidarité !

## LA VIE DU MOUVEMENT

---

### **Hommage à une grande militante du mouvement : Odette Cochet**

Odette était âgée de 98 ans lorsqu'elle nous a quittés en janvier dernier. Depuis 45 ans, elle militait assidûment au sein d'Amnesty, d'abord durant quelques années à Toulouse, puis dans notre groupe 336 du Sud-Ouest-Toulousain, dès qu'il s'est créé, en 1981. Odette préférait rester debout devant notre stand plutôt qu'assise derrière, pour mieux aborder le public afin de faire signer nos pétitions au marché, au fond d'une église lors d'un concert, au forum des associations, au cinéma après une projection, en plein air lors d'une fête locale... Elle était toujours là et avait le don d'attirer les passants avec un grand sourire et une gentillesse qui rendait difficile un refus. Donc le passant s'approchait, elle lui tendait naturellement le stylo, lui montrait la feuille, résumait rapidement son contenu et remerciait par avance : le tour était « joué ». C'était vraiment la championne du groupe pour le nombre de signatures obtenues mais elle ne s'en vantait jamais. Son militantisme découlait de profondes valeurs d'humanisme toujours ancrées dans du concret. Durant la seconde guerre mondiale elle avait alerté une amie juive de rafles potentielles grâce à son poste de secrétaire au sein de la préfecture, ce qui permit à de nombreuses familles de s'enfuir avant d'être arrêtées. Rachel, l'amie en question, a proposé ensuite que son nom soit inscrit comme « Juste » dans la mémoire de la Shoah. Odette s'y est opposée, estimant n'avoir fait que son devoir. Après la guerre, avec Jean son mari, elle a aidé des familles précaires à trouver un toit et jusqu'à récemment, Odette donnait des cours d'alphabétisation aux réfugiés tout en les aidant à la rédaction de lettres privées et administratives. Jusqu'au bout, l'Humain aura été au cœur de sa vie, toujours dans des actions concrètes et avec une modestie qui forçait le respect. Odette restera pour nous un modèle de militantisme et de fidélité à la Déclaration universelle des droits humains.



## LA BOITE A OUTILS

---

### De nouveaux outils sur le droit de manifester sont prêts pour vous (audio et écrit)



Après le kit de formation sur la criminalisation des manifestants dont on vous a déjà parlé le mois dernier et que vous pouvez trouver en ligne (<https://amnesty.dokeos.net/category/eclairages-thematiques/>) ou commander, nous avons réalisé une série de podcasts qui racontent les témoignages de quatre manifestants arrêtés injustement lors d'une manifestation en décembre dernier (<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/france-stress-angoisse-humiliation-temoignages-de-manifestants-places-garde-a-vue>). Par ailleurs, Bref !, notre journal à destination

des jeunes, consacrer son numéro du printemps au droit de manifester en France et dans le monde. Des ressources qui vous permettront, pour l'une d'entre elles, de vous immerger sur les méandres d'une garde à vue et les traces psychologiques qui en résultent. Et pour l'autre, d'avoir un outil clé en main pour sensibiliser les jeunes sur la thématique : c'est quoi le droit de manifester ? comment il est protégé par le droit international ou attaqué par les Etats ? mais surtout en quoi sa défense est vitale pour les libertés de tous et toutes ? Pour commander des numéros de Bref !, rendez-vous sur l'espace militant du site [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)

### Des nouvelles publications engagées sont disponibles sur la boutique en ligne d'Amnesty



Avec ce nouveau catalogue, vous découvrirez deux nouvelles parutions qui permettent de sensibiliser aux droits humains. Tout d'abord *Chez Nous* de Marco Rizzo et Lelio Bonaccorso qui, à la suite d'*À bord de l'Aquarius*, se sont rendus en Calabre pour témoigner de l'accueil fait aux migrants en Italie. Et puis *Nos droits, leurs combats* d'Irène Cohen-Janca et Édith Chambon, un livre qui rappelle l'importance des droits de celles et de ceux qui se sont battus pour les faire reconnaître comme essentiels. En achetant ces ouvrages sur notre boutique solidaire, vous donnez du sens à vos achats et contribuez au financement des missions d'Amnesty International. Retrouvez tous nos produits en ligne ou via notre catalogue que vous pouvez commander ici : <https://boutique-solidaire.com/amnesty/demande-catalogue> ou en contactant le service client au 01.39.35.45.26

### La Chronique syndicale du 1<sup>er</sup> mai toujours disponible à la commande



La Chronique traite cette année des impacts de la pandémie sur le sort et les droits des travailleurs avec une pétition au Président de la République l'enjoignant de mettre fin à la criminalisation des manifestants pacifiques. Il s'agit d'outils militants à utiliser sans modération. Les commandes des régions, antennes jeunes, groupes locaux et cercles d'action sont gratuites

et illimitées auprès de [comsyndicats@amnesty.fr](mailto:comsyndicats@amnesty.fr). Précisez bien le nombre de commandes, une adresse postale et un téléphone.

### S'éduquer aux droits humains depuis chez soi !

Seuls ou à plusieurs, entre adultes ou entre enfants, les vacances scolaires sont l'occasion d'organiser des activités et de s'éduquer aux droits humains depuis chez soi. Activités en ligne (quiz) ou hors-ligne (mots-mêlés, dessin...), retrouvez des activités, des droits de l'enfant à la liberté d'expression, en passant par la lutte contre les discriminations.

De quoi avez-vous besoin ? Un ordinateur, une connexion internet, des feuilles et des stylos.

<https://www.amnesty.fr/education-chez-soi-eduquer-ou-seduquer-aux-droits-humains>

## Sortie du rapport annuel 2020-2021 : un succès et un retour en papier !



Le 6 avril dernier se tenait la conférence de presse de lancement du rapport annuel d'Amnesty International. Première conférence de notre nouvelle secrétaire générale, Agnès Callamard et premier succès avec 80 sollicitations médiatiques, 200 retombées presse et près de 30 interviews données. Pour continuer à faire vivre ce précieux rapport, il est disponible en ligne :

<https://www.amnesty.fr/dossiers/rapport-le-covid-19-frappe-les-droits-humains>

Mais aussi, et c'est un retour fort apprécié, en version papier gratuitement disponible pour les structures locales dans la limite de trois exemplaires par groupe ici :

<https://www.amnesty.fr/commande-de-materiel/catalogue>

## L'AGENDA

---

### Formations

Le contexte sanitaire et les difficultés sanitaires qu'il entraîne perdurent. C'est pourquoi nous continuons de vous proposer de vous former de chez vous et en toute sérénité !

Les prochains parcours de formation à distance, pour lesquels il reste des places :

- « Les structures d'Amnesty International, qui décide quoi ? » qui commencerait à la mi-mai pour se terminer le 3 juin.
- « Défendre les personnes : se saisir de dossiers d'intervention et les faire vivre » (destiné aux membres de structures locales, engagés ou souhaitant s'engager, sur des dossiers) dont le démarrage est prévu le 14 mai pour se terminer le 26 juin.
- « La mission d'Amnesty International » avec un top départ fin mai et une fin prévue le 10 juin.
- « L'action d'Amnesty International » qui commencerait début juin et se terminerait le 17 juin.

Ces parcours de formation sont ponctués de travaux individuels et de temps de partage collectifs en visioconférence. Ils nécessitent donc un peu d'implication et un engagement à y participer sur la durée. Pour vous y inscrire (dans la limite des places disponibles et avant les dates indicatives de débuts de parcours), une seule adresse : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

### Evenements

- 5 mai : Rencontre de l'engagement (tous les premiers mercredis du mois en visio)

## LE QUI QU'A DIT QUOI

---

Qui a écrit : « *Il est parfaitement inacceptable que notre compétition phare, la Coupe du monde, soit le fruit de la corruption, de l'esclavagisation et de la mort d'ouvriers en grand nombre* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Thomas Jefferson.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)